



RETRACER L'HISTOIRE DES JEUX DE HASARD ET D'ARGENT ET LEURS CONSÉQUENCES

INTRODUCTION

Les jeux de hasard et d'argent, tout comme leurs conséquences négatives, ont toujours existé. L'addiction, résultat d'une interaction entre trois facteurs – individu, substance, contexte –, a toujours fait partie de l'être humain.

En évoquant cette thématique avec vos élèves grâce aux réflexions historiques proposées à travers cette fiche, vous augmenterez leurs connaissances. Cela leur permettra de développer leur esprit critique face aux jeux de hasard et d'argent.

CHIFFRES CLÉS

192'000 Le nombre de personnes touchées par le jeu excessif en Suisse **

16 L'âge moyen de la première mise

10 Le facteur de multiplication, entre 2014 et 2018, de la part de jeunes au comportement à risque et problématique (0,4 à 4,5%) ***



OBJECTIF

Cette fiche propose, à partir de faits historiques, de susciter un questionnement sur les jeux de hasard et d'argent. Différents objectifs sont poursuivis:

- Apporter des connaissances sur l'origine des jeux de hasard et d'argent
- Analyser leur évolution à travers le temps et leur régulation
- Prendre conscience des risques d'addiction liés à la pratique de jeu



PUBLIC

Cette fiche est destinée aux enseignant-e-s qui ont la possibilité de traiter d'aspects historiques dans leurs cours, en particulier:

- Les enseignant-e-s d'histoire
- Les enseignant-e-s de géographie
- Les enseignant-e-s de culture générale
- Les enseignant-e-s d'économie et société

* Addiction Suisse, Panorama suisse des addictions, 2021

** Addiction Suisse, Panorama suisse des addictions, 2020

1. LA NAISSANCE DU JEU

Les archéologues ont trouvé les premiers objets liés à la pratique des jeux d'argent dans les vestiges laissés par l'ancienne Babylone (3000 av. J.-C.), mais aussi en Chine ancienne (2300 av. J.-C.), ainsi qu'en Inde, en Egypte et à Rome. Le black-jack et le poker, par exemple, trouvent leur source dans les premiers jeux de cartes pratiqués en Chine, avec des feuilles de papier. Les jeux de dés (dés en os et en ivoire), il y a plus de 3000 ans, figuraient parmi les premiers jeux. Les paris hippiques et sportifs ont également une origine très reculée. Dès l'Antiquité, les courses de chars, l'ancêtre du PMU, étaient très populaires. Aussi, les Jeux olympiques créés vers le VIII^e siècle av. J.-C. furent probablement le premier haut lieu de paris sportifs. Les loteries, quant à elles, datent des Romains et les casinos sont apparus au 17^e siècle, imaginés par des groupements de joueurs de cartes et des hôtels voulant proposer de nouveaux espaces de divertissement. En effet, le casino n'était pas uniquement destiné au jeu: c'était un lieu de vie et de distraction, qui se trouvait notamment dans des villes thermales et balnéaires. Plusieurs jeux sont proposés dans les casinos, dont les machines à sous. Aujourd'hui incontournables, elles sont apparues en 1898 et sont très rentables.

RÉFLEXION – EXERCICES

- Echanger sur l'apparition des jeux (périodes, types de jeux)
- Echanger sur l'apparition des loteries et des casinos
- Où étaient situés les casinos?
- A quel jeu actuel peut-on comparer les courses de chars?

2. LES JEUX EN GÉNÉRAL

En France, sous l'Ancien Régime, le jeu était très répandu à la cour. Il était pour la noblesse une pratique socialement valorisante. Cela représentait un moyen parmi d'autres (guerre, chasse, fêtes, etc.) de conquérir l'estime du souverain. Sous la monarchie, le jeu était un moyen de séduire le roi; c'était également la méthode la plus sûre pour se ruiner.

Aux 15^e et 16^e siècles, outre l'impression d'ouvrages, les imprimeries sortaient aussi régulièrement de leurs presses des imprimés à usage courant tels que des jeux de cartes, ce qui favorisa l'émergence des jeux de hasard et d'argent.

A partir du milieu du 17^e siècle, les textes condamnant les jeux de hasard se sont multipliés, en particulier ceux s'appuyant sur la doctrine de l'Eglise. A la fin du 17^e siècle, de nouveaux arguments sont apparus: le jeu est condamné, car il est contraire aux bonnes mœurs et qu'il entraîne ruine et suicide. Puis s'ébauche un savoir policier et juridique autour de la pénalisation du jeu.

Au 18^e siècle en France, la loterie est autorisée par le pouvoir royal, à condition d'être destinée à financer des projets

charitables ou destinés à des équipements publics. C'est ainsi que diverses communautés religieuses eurent une loterie. Quant à la Ville de Paris, la lourde charge financière des grands travaux d'urbanisme que lui prescrivait la royauté lui valut «l'établissement et le privilège» d'une loterie. Les loteries particulières furent supprimées en 1776, au profit de la Loterie royale de France. Comme dans beaucoup d'autres pays européens, la loterie était devenue une institution publique qui allait bientôt alimenter les caisses de l'Etat.

Au 19^e siècle, le jeu se voit interdit dans différents pays, notamment en Angleterre, en France, au Canada, aux Etats-Unis. Cette prohibition sera assouplie au cours de la première moitié du 20^e siècle, sous l'effet des besoins budgétaires des Etats.

Le jeu se pratiquait dans un lieu public, notamment au cabaret; il s'agissait du principal terrain d'action des hommes chargés de faire respecter la prohibition du jeu. De nombreuses condamnations sont prononcées contre des cafetiers. On trouve là l'une des explications à la privatisation des espaces de jeu.

Selon l'écrivain et philosophe Diderot, «jouer, c'est risquer de perdre ou de gagner une somme d'argent, ou quelque chose qu'on peut rapporter à cette commune mesure, sur un événement dépendant de l'industrie ou du hasard» (dans l'Encyclopédie, milieu du XVIII^e siècle).

Dans le discours littéraire, dans les dernières décennies du XVII^e siècle, le jeu d'argent et ses effets pervers deviennent le sujet principal de pièces de théâtre et de romans. On cherchait à faire rire en dénonçant le ridicule des joueurs (Dunkley, 1985).

Au début du XVIII^e siècle, les auteurs commencent à peindre le jeu d'argent comme une passion dominante qui obscurcit la raison.

Dans les années 1730-1745, cette évolution vers une représentation dramatique de la passion du jeu s'accroît dans le roman et sur la scène avec *The Gamester* d'Edward Moore (1753), traduit par Diderot (1760) et adapté par Saurin sous le titre *Béverlei* (1768).

3. LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Un phénomène historique en lien avec l'argent est le blanchiment d'argent. La notion d'argent sale est très ancienne, puisqu'elle remonterait à la période médiévale. Le terme « blanchiment d'argent » apparaît en 1928 à Chicago lorsque la famille Biron, une famille mafieuse, rachète une chaîne de blanchisseries. Une autre source évoque que ce serait Al Capone qui aurait fait cet achat et donc utilisé cette façade pour masquer le « recyclage » des ressources tirées de nombreuses activités illégales (trafic d'armes, de drogue, etc.).

Quel est le lien avec les jeux d'argent? Les blanchisseurs se rendent au casino, où ils se procurent des jetons en échange d'argent comptant, pour ensuite encaisser leurs jetons sous forme de chèque. L'argent est ainsi blanchi. Les blanchisseurs sont également amenés à acheter un ticket de type PMU, jeu à gratter ou bulletin de loto gagnant au prix de la somme remportée, pour blanchir de l'argent sale.

4. EN SUISSE

4.1 LE CASINO DE SAXON

Le casino de Saxon est inauguré en 1847. A cette époque, seuls les étrangers y sont admis. En 1855, il est transformé en casino luxueux comprenant une salle de concert. Ces aménagements, couplés à l'ouverture du chemin de fer en 1860, à une publicité efficace et à la fermeture de plusieurs maisons de jeu en Europe, transforment le petit village de Saxon en centre cosmopolite à la mode.

En 1867, Dostoïevski, le célèbre écrivain russe, effectue plusieurs courts séjours au casino de Saxon. Il y perd beaucoup et y joue même son manteau et son alliance. Giuseppe Garibaldi a lui aussi fait partie des célébrités ayant fréquenté le casino de Saxon.

En 1877, Saxon ferme son casino à la suite de l'interdiction des jeux de hasard décidée par les autorités fédérales.

En 1994, le groupe Partouche achète le casino et le relance jusqu'en 2002. Celui-ci ferme alors à nouveau ses portes, faute de concession. En 2008, la commune de Saxon acquiert le bâtiment et le loue comme salle de spectacles, restaurant, etc.

4.2 CADRE LÉGAL DES JEUX D'ARGENT

Les jeux d'argent et de hasard ont été régulés en Suisse pour la première fois en 1874 (modification de l'art. 35 de la Constitution). Les loteries et paris ne subissent aucun changement, mais les maisons de jeu sont interdites. Pendant les années qui suivent, la définition de « maisons de jeu » fait l'objet d'interprétations diverses et variées.

En 1920, l'interdiction des maisons de jeu est renforcée, puis assouplie huit ans plus tard, en lien avec la promotion du tourisme. Les jeux d'argent en Suisse sont encadrés par deux lois distinguant les jeux de casinos (LMJ, Loi sur les maisons de jeu) et les jeux de loteries et paris (LLP, Loi sur les loteries et paris).

Dans les années 1990, la Confédération traverse une crise économique et a besoin de recettes supplémentaires. La légalisation des casinos apparaît comme l'une des solutions proposées par la Confédération pour obtenir plus d'argent. La population vote, le 7 mars 1993, la levée de l'interdiction des maisons de jeu. Aujourd'hui, 21 concessions de casinos sont attribuées en Suisse et le secteur est surveillé par la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ).

En juillet 2019, ce sont les casinos suisses en ligne qui ont démarré leur activité.

RÉFLEXION - EXERCICES

1. Échanger sur l'évolution du jeu, les raisons de son interdiction ou, au contraire, de son autorisation.
2. Discuter du rôle de l'Église, des lieux de jeu.
3. Retracer l'évolution du discours littéraire.
4. Parler des pièces de théâtre et des romans du XVIIIe siècle.
5. Échanger sur le blanchiment d'argent et faire le lien avec les jeux de hasard et d'argent.

RÉFLEXION - EXERCICES

- Échanger autour de Dostoïevski et de Garibaldi.
- Échanger sur le casino de Saxon, son emplacement et son évolution.

Brochure d'explication du Conseil fédéral sur la votation du 07.03.1993:

bk.admin.ch

Article scientifique sur l'histoire de la régulation des jeux en Suisse:

liebertpub.com

4.3 LES KURSAALS

En 1915, une initiative populaire est déposée afin d'interdire toute exploitation des jeux d'argent, dont les Kursaals, ces lieux touristiques où le Conseil fédéral autorisait tout de même le jeu de la boule, malgré l'art. 35 de la Constitution. Cette initiative est acceptée par la population le 21 mars 1920 et les Kursaals sont interdits.

En 1926, l'initiative « Maintien des Kursaals » est déposée pour modifier l'art. 35, afin d'autoriser à nouveau les Kursaals. Pour les initiés, les arguments sont avant tout touristiques

Source: bk.admin.ch

L'initiative est approuvée par la population et la majorité des cantons le 2 décembre 1928. Les Kursaals sont rouverts, avec une mise maximale de 2 francs.

5. L'ADDICTION AUX JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

L'addiction aux jeux et ses effets néfastes existent depuis que les jeux eux-mêmes sont pratiqués, avec leurs dimensions sociale et économique.

Aujourd'hui, le jeu sur internet connaît un essor important. Son succès est renforcé par de constants progrès technologiques⁸. Plusieurs recherches ont montré qu'internet est avant tout un support, facilitant l'accès au jeu pour des joueurs pathologiques, mais également pour des joueurs à risque (anonymat, disponibilité en tout temps, accès sur smartphone, ordinateur et tablette, etc.).

Il y a une forte incitation aux crédits, une valorisation de la consommation ainsi qu'une explosion de l'offre de jeux. Grâce à diverses études sur la thématique, il est possible d'évaluer qu'en Suisse, le jeu excessif touche un peu plus de 3% de la population, ce qui représente 192 000 personnes.

Très pratiqué de nos jours, le jeu en ligne entraîne des problèmes chez une personne sur dix. Les 18-29 ans sont davantage touchés que la moyenne. Les joueuses et joueurs qui présentent un risque moyen et celles et ceux qui sont problématiques sont à l'origine de près de la moitié des revenus tirés des jeux en ligne.

RÉFLEXION – EXERCICES

- Décortiquer les notions d'addiction:
- Raisons qui poussent les personnes à jouer
- Liens entre avant et aujourd'hui
- Ressources d'aide

Aussi bien à l'époque que de nos jours, des conséquences négatives découlent d'un jeu excessif. Les conséquences financières du jeu excessif (endettement et surendettement) représentent la première cause de demande d'aide. La dette moyenne des Suisses qui jouent et qui sont en traitement est de 257 000 francs par personne.

Le jeu excessif entraîne également des conséquences conjugales, familiales, sociales, émotionnelles et judiciaires. Les proches en subissent aussi les conséquences. Il est important qu'ils abordent le problème, qu'ils ne prêtent pas d'argent aux personnes touchées et, si nécessaire, qu'ils fassent eux-mêmes appel à une aide professionnelle. En Suisse, chaque canton propose des services d'aide et de désendettement pour les joueurs et leurs proches, et une permanence téléphonique est disponible 24h/24.

RÉFLEXION - EXERCICES

- Discuter de l'apparition des premières maisons de jeu.
- Échanger sur le démarrage de l'exploitation du premier casino en ligne et questionner les élèves sur leur propre pratique de jeu en ligne.

L'addiction est le résultat d'une interaction entre 3 facteurs:



Source: tujoues.ch
(Jeux d'argent > Profil des joueurs)

SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

- Histoire des jeux de hasard et d'argent, origines lointaines
- Jeux d'argent sur internet en Suisse
- Casino de Saxon, histoire
- Prohibition, dérogation, libéralisation : la politique des jeux d'argent en France, entre histoire et modernité
- Jeux de hasard et d'argent, contexte et addictions
- De François I^{er} au pari en ligne, histoire du jeu en France
- La petite histoire des jeux de hasard
- Les jeux d'argent
- Les jeux de hasard
- Jeux de hasard et d'argent, contexte et addictions
- Historiographie ancienne et récente
- La folle histoire des jeux de hasard
- L'addiction aux jeux de hasard et d'argent en ligne : quelles spécificités ?
- Les jeux d'argent en Suisse
- Evolution historique en Suisse

Livres

- *Argent, jeux, enjeux*, Imprimerie Ediprim SA, Bienne, 2013
- *Créateurs de chance – Les loteries en Europe*, Ulrich Schädler, Musée suisse du jeu, 2012
- *Histoire du poker: Le dernier avatar du rêve américain*, Franck Daninos, Tallandier, 2010
- *Petite histoire du poker*, Thierry Depaulis, POLE – Production et organisation du loisir éducatif, 2008
- *Les paris sportifs: histoire d'une industrie culturelle (1922-1997)*, Xavier Breuil, EUE – Editions universitaires européennes, 2018
- *Les loteries royales dans l'Europe des Lumières: 1680-1815*, Marie-Laure Legay, Presses universitaires du Septentrion, 2014
- *Histoire du hasard en Occident: de l'Antiquité à nos jours*, Jean-Marie Lhôte, Berg International, 2012